

Grenoble, le 13 juin 2018

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

session 2018

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES AUX CANDIDATS

Pour les épreuves écrites, le candidat doit **obligatoirement** se munir de sa **convocation** et de sa **carte d'identité** (ou document assimilé : passeport, permis de conduire).

Pour les épreuves orales, en plus des documents ci-dessus, il doit présenter la liste des textes établie et signée par le professeur.

LIVRETS SCOLAIRES

Les avis pour le baccalauréat sont portés sur le livret scolaire numérique lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre. Les élèves de Terminale peuvent consulter leur livret sur l'ENT (rubrique Vie du Lycée/Téléservices, au moyen des codes d'accès « Téléservices » qui leur ont été notifiés) au droit de rectification des données contenues dans le LSN. **Chaque élève majeur (ou leurs représentants légaux) ont le droit de demander la non-transmission du livret scolaire numérique au jury du baccalauréat.** Un formulaire de demande de rectification et de non transmission est disponible dans le téléservice. Ce formulaire doit être transmis avant le *21 juin 2018*.

RESULTATS A L'ISSUE DU 1er GROUPE D'EPREUVES

Les résultats à l'issue du 1er groupe d'épreuves seront affichés dans les centres de délibérations, au Lycée Les Eaux Claires et sur le site académique (www.ac-grenoble.fr) le :

Vendredi 6 juillet 2018 à 9H

S	Lycée Du Grésivaudan (Meylan)	ES	Lycée Aristide Bergès
L	Lycée Stendhal Grenoble	STMG	Lycée ITEC Corenc

CANDIDATS AUTORISES à se présenter aux EPREUVES du 2ème GROUPE

Vendredi 6 juillet à 10H :

présence obligatoire du candidat au Lycée les Eaux Claires pour consulter le relevé de notes **et choisir avant midi les épreuves à passer à l'oral du second groupe**

en aucun cas, les relevés de notes ne pourront être laissés à la disposition des candidats en dehors de la consultation du document.

Important : Oraux du second groupe : Mardi 10 juillet et Mercredi 11 juillet 2018 dans les centres de délibération indiqués plus haut. Les candidats seront convoqués sur une de ces deux journées.

CANDIDATS ADMIS ou REFUSES A L'ISSUE DU 1^{ER} GROUPE D'EPREUVES

- retrait des livrets scolaires et des relevés de notes

- demande de réinscription au LEC pour les candidats refusés

Vendredi 6 juillet 2018 de 14h00 à 16h00

Les candidats se présenteront personnellement au lycée Les Eaux Claires (obligatoirement munis d'une pièce d'identité) pour retirer leur livret scolaire et relevé de notes.

Les documents peuvent être remis à un mandataire majeur de votre choix sur la foi d'une procuration écrite, datée, signée et comportant le n° de pièce d'identité du mandataire afin d'attester de son identité. Le mandataire devra se présenter avec sa pièce d'identité et la photocopie de votre carte d'identité.

CANDIDATS REFUSES A L'ISSUE DES EPREUVES DU SECOND GROUPE

Les élèves du lycée Les Eaux Claires, refusés au Baccalauréat, qui souhaitent redoubler dans l'établissement, doivent se présenter au secrétariat du LEC le **Jeudi 12 juillet 2018 entre 10h et 12h.**